

Mariage précoce des femmes dans les pays en voie de développement

Par Susheela Singh et Renee Samara

Une étude fondée sur les données de 40 Enquêtes démographiques et de santé révèle une tendance continue au mariage précoce dans les pays en voie de développement. Dans l'ensemble, 20% à 50% des femmes se marient ou forment une union avant l'âge de 18 ans, et 40% à 70%, avant l'âge de 20 ans. Le mariage précoce est le plus fréquent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud; il est le moins commun en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. Les femmes âgées de 20 à 24 ans sont moins susceptibles de s'être mariées avant l'âge de 20 ans que celles de 40 à 44 ans. La différence, d'au moins 10% dans la plupart des pays, atteint jusqu'à 30% et 40% dans certains. Le niveau d'éducation et l'âge au premier mariage présentent une association étroite, au niveau tant individuel que sociétal. Ainsi, les femmes instruites au niveau secondaire sont moins susceptibles de se marier pendant l'adolescence. Dans les pays où la proportion des femmes scolarisées au niveau secondaire est plus élevée, celle des femmes mariées avant l'âge de 20 ans est moindre.

(Perspectives Internationales sur le Planning Familial, numéro spécial de 1997, pp. 4–14 & 32)

Le moment du premier mariage ou de la première union représente une dimension importante du comportement procréateur de la femme, aux conséquences considérables, en ce qui concerne sa santé en matière de reproduction et sa condition sociale surtout. Dans beaucoup de pays en voie de développement, 50% à 75% de la totalité des premières naissances interviennent, chez les femmes mariées, moins de deux ans après l'engagement de ces femmes dans leur première union.¹ Ainsi le mariage précoce coïncide-t-il généralement avec une maternité à un âge jeune. La grossesse précoce pose de sérieux risques de santé pour la jeune femme et, si elle le porte à terme, pour son enfant; ces risques sont exacerbés par la pauvreté et l'accès inadéquat à des services de santé de la mère et de l'enfant.²

Susheela Singh est directrice à la recherche et Renee Samara est chercheur à l'institut Alan Guttmacher, à New York. La recherche ayant servi de base à cet article a été financée par les Pew Charitable Trusts/Global Stewardship Initiative et par la William H. Gates Foundation. Les opinions exprimées dans cet article sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des Pew Charitable Trusts et William H. Gates Foundation.

Par ailleurs, les femmes qui se marient à un jeune âge sont susceptibles de faire de la maternité le point d'intérêt unique de leur existence, au détriment d'autres aspects tels que l'éducation formelle et la formation à un emploi, l'expérience du travail et l'épanouissement individuel. Leur mariage même risque de s'en trouver compromis, l'âge précoce au moment du premier mariage étant associé, à long terme, à une plus grande probabilité de divorce ou de séparation.³ La dissolution du mariage suscite, à son tour, une série de difficultés sociales et économiques pour la femme mère qui, à elle seule, assume souvent la pleine responsabilité des membres dépendants de sa famille.⁴

Etant donné les inquiétudes relatives à ces conséquences négatives du mariage précoce des femmes, une bonne partie de la discussion du problème de la «femme enfant», à la récente conférence internationale de Beijing sur la condition féminine, s'est concentrée sur la question du mariage des fillettes à de très jeunes âges, parfois même inférieurs au minimum légal des Etats.⁵ Beaucoup d'organisations féminines perçoivent dans le mariage précoce des conséquences préjudiciables pour

les femmes, et les organisations internationales et groupes de défense, de même que certains gouvernements nationaux, ont répondu à leurs inquiétudes par des recommandations politiques et des programmes visant à différer le moment du premier mariage.⁶

A travers le monde en voie de développement, les modèles traditionnels du mariage précoce cèdent le pas à un recul général de l'âge au moment du premier mariage. Le moment du mariage des femmes n'en demeure pas moins largement variable d'un pays à l'autre, et au sein même des pays. Cet article décrit les différences et les tendances observées au fil du temps, tout en examinant les associations avec le développement socio-économique. Ces informations offrent une bonne perspective des tendances passées et futures de l'âge des femmes au moment du mariage et aident les décideurs et les prestataires de services dans leur planification de leur réponse aux besoins présents et futurs de formation, d'emploi et de soins de santé des jeunes femmes.*

Nous commencerons par décrire les tendances courantes relatives au moment du mariage des femmes et l'évolution observée avec le temps. Nous examinerons ainsi la fréquence avec laquelle les femmes des pays en voie de développement se marient à un âge relativement jeune, et dans quelle mesure l'âge au moment du premier

*Nous nous concentrons, dans cet article, exclusivement sur l'expérience des femmes, en grande partie du fait que peu d'enquêtes sur la fécondité n'ont recueilli de données sur le mariage concernant les hommes. De plus, le mariage précoce est moins fréquent chez les hommes. Chez les hommes du monde en voie de développement, l'âge moyen au moment du premier mariage est généralement supérieur, de plusieurs années, à celui des femmes: les données de recensement d'un grand nombre de pays en voie de développement indiquent un âge moyen, au moment du premier mariage des hommes, de 24 à 28 ans, même dans les pays où l'âge correspondant des femmes atteint à peine les 17 à 19 ans. La proportion des hommes mariés aux âges de 15 à 19 est généralement très faible (moins de 5% dans la plupart des cas) (voir ONU, *Patterns of First Marriage: Timing and Prevalence*, New York, 1990, tableaux A1, A2 et A3).

mariage a changé au cours des 20 dernières années. Nous avons adopté, tout au long de l'article, une définition large du mariage, qui embrasse à la fois le mariage formel ou légal et la cohabitation, les termes «mariage» et «union» étant par conséquent employés de manière interchangeable. Bien que mettant l'accent sur les pays en voie de développement, nous avons inclus, autant que possible, des données comparables sur le moment du mariage des femmes dans trois pays développés—la France, le Japon et les États-Unis—dans un souci de placer les expériences des femmes des pays en voie de développement dans un contexte mondial plus large.

Dans notre recherche d'explications possibles aux variations du moment du mariage, nous avons examiné les liens entre le développement socio-économique et le mariage précoce. Le développement socio-économique s'accompagne de nombreux changements au sein des sociétés, de l'industrialisation, l'urbanisation, la croissance économique et l'évolution structurelle de la main-d'œuvre à la transformation des idées associée à la scolarisation formelle et aux développements des transports et des techniques de communication. La littérature identifie cependant trois facteurs particulièrement influents de l'âge de la femme au moment du premier mariage: la participation active de la femme au marché de l'emploi, son acquisition d'une éducation formelle et l'urbanisation.

L'accès accru de la femme à l'emploi rémunéré—résultat typique de l'évolution structurelle du marché de l'emploi qui accompagne le développement économique—semble influencer à la fois le désir de la femme et de ses parents et leur capacité de différer le mariage. Selon la théorie existante, l'expérience du travail, dans le secteur formel surtout, expose la femme à de nouvelles normes et idées aptes à décourager le mariage précoce.⁷ Qui plus est, l'emploi peut lui assurer les ressources économiques qui lui permettent de différer son mariage, tout en offrant aux parents la motivation économique dont ils ont besoin pour encourager leur fille à rester célibataire durant cette période économiquement productive de ses jeunes années adultes.⁸

L'instruction est une autre variable clé des débats théoriques sur l'âge de la femme au moment du mariage. Dans la plupart des pays en voie de développement, l'accès à l'instruction formelle a enregistré une croissance énorme au cours des 30 dernières années. En dépit de l'engagement pris par de nombreux gouvernements et familles en faveur du con-

cept de l'enseignement universel, l'accès offert aux fillettes varie cependant encore largement d'un pays à l'autre. Cette variation semble systématiquement associée à celle de l'âge au moment du mariage, l'union précoce pouvant s'accompagner d'un renoncement à la poursuite d'une éducation secondaire ou supérieure.

Plus souvent peut-être, le degré d'instruction contribue, seul ou en combinaison avec la participation au marché de l'emploi, au recul du mariage. L'éducation formelle au-delà du niveau primaire peut, en soi, présenter un conflit direct avec le mariage précoce car les femmes mariées ne sont généralement pas inscrites dans les écoles dans les pays en voie de développement.⁹ L'instruction formelle réduit par ailleurs le nombre de prétendants potentiels, les femmes étant généralement censées épouser des hommes pour le moins aussi instruits qu'elles-mêmes.¹⁰

La scolarisation façonne aussi les idées et les valeurs. D'aucuns prétendent que l'un de ses effets se traduit, aux niveaux avancés surtout, par une exposition accrue aux valeurs et aux comportements occidentaux.¹¹ De plus, l'éducation peut retarder indirectement le mariage en accroissant l'aptitude des femmes à réguler leur fécondité. L'éducation présente une association positive avec la connaissance de la contraception ainsi qu'avec un pouvoir de décision accru dans tout ce qui a trait aux choix contraceptifs.¹² Cet effet indirect est probablement le plus fort dans les contextes où le mariage est la réponse sociale encouragée aux grossesses non planifiées. Enfin, l'éducation agit de concert avec la participation au marché de l'emploi comme contrepoids à l'attraction du mariage précoce et comme alternative à la motivation économique de ce mariage grâce à l'accès à des salaires plus élevés et à de meilleurs emplois.

L'urbanisation est le troisième élément du développement socio-économique qui semble influencer l'âge de la femme au moment du mariage dans les pays en voie de développement. Certains estiment que les différences entre les milieux urbains et ruraux peuvent s'expliquer, non pas par le lieu de résidence en soi, mais par les différences de composition des populations des villes et des campagnes (différences des degrés d'instruction et de la participation au marché de l'emploi, par exemple, ou différences de distribution des rapports de masculinité et de l'état matrimonial résultant de la migration).¹³

Le lieu de résidence pourrait cependant bien produire un effet indépendant sur le moment du mariage, et ce, pour plusieurs

raisons. Les femmes des milieux urbains sont, en effet, exposées davantage aux valeurs modernes favorables au recul du mariage, elles sont plus éloignées du contrôle social communautaire ou parental sur leur comportement sexuel et leur sélection d'un partenaire, et elles sont plus exposées aux relations sexuelles illégitimes (y compris avec de «vieux protecteurs» et avec des hommes déjà mariés¹⁴). Chacun de ces attributs propres à la vie urbaine devrait réduire la probabilité d'un mariage à un jeune âge des femmes établies en milieu urbain.

Les facteurs démographiques peuvent aussi influencer le moment du mariage. La théorie souligne la question de la disponibilité de partenaires: lorsqu'un sexe présente un surplus relatif par rapport à l'autre, ses représentants sont moins susceptibles de se marier, ou, alors, à un âge plus avancé. La recherche empirique relative à l'association entre les rapports de masculinité et le moment du mariage n'a toutefois révélé que de relativement faibles associations.¹⁵ Ces observations peuvent être attribuées, en partie, à la difficulté d'identification des marchés matrimoniaux en jeu, une tâche particulièrement décourageante de la recherche qui implique un grand nombre de pays culturellement et socio-économiquement hétérogènes. De toute façon, même si les chercheurs réussissaient à identifier les marchés du mariage en jeu, la recherche empirique suggère que le gain serait minimal: l'effet du rapport de masculinité est généralement plus que dépassé par d'autres aspects du développement économique, dont l'influence se fait ressentir tant que les rapports de masculinité que sur le moment du mariage, ainsi que par la tendance des groupes sociaux à s'adapter moyennant le changement de leur préférence quant à l'âge du mariage.¹⁶

Certains facteurs culturels peuvent également être à l'origine de certaines des différences observées quant au moment du mariage dans les différents pays. Les données existantes ne permettent malheureusement pas d'évaluer l'effet direct de la culture sur l'âge des femmes au moment du mariage. Les données rassemblées ici sur la variation du moment du mariage par pays et par région laissent formuler certaines hypothèses de rapport entre facteurs culturels et âge au moment du mariage dignes d'une recherche approfondie. Etant donné notre inaptitude à mesurer les influences culturelles, nous avons limité notre recherche au rapport entre les facteurs clés du développement socioculturel impliquant les femmes—

leur niveau d'éducation, leur participation au marché de l'emploi et leur résidence en milieu rural—et la probabilité de les voir se marier à un jeune âge.

Données et méthodes

Sources des données

Nos principales sources de données concernant l'âge au moment du premier mariage sont les enquêtes démographiques et de santé (EDS). Les 40 pays pour lesquels nous disposons de telles données comprennent 16 pays d'Afrique subsaharienne, six pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, sept pays d'Asie et 11 pays d'Amérique latine. La couverture géographique, par les EDS, de l'Afrique subsaharienne, de l'Afrique du Nord et de l'Amérique latine est fort étendue. Elle l'est beaucoup moins pour l'Asie et le Moyen-Orient.

Les EDS d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine, du Maroc et des Philippines ont échantillonné toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans,* tandis que celles des autres pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Asie n'ont échantillonné que les femmes de cette même tranche d'âges qui avaient jamais été mariées. Pour ce dernier groupe de pays, nous avons complété les données relatives aux femmes non-célibataires de celles des enquêtes EDS des ménages—qui couvrent les données démographiques de base de tous les membres des ménages—pour calculer la proportion des femmes qui n'avaient jamais été mariées, par âge, lieu de résidence et niveau d'éducation.

Nous avons obtenu la plupart des mesures utilisées aux fins de cet article dans les fichiers de données des EDS. Dans le cas de l'Inde et du Bangladesh, toutefois, nous avons eu recours aux données des rapports nationaux publiés, car

*Au Brésil et au Guatemala, toutes les femmes âgées de 15 à 44 ans ont été incluses dans l'enquête.

†Trinité-et-Tobago en est la seule exception, les femmes ayant été spécifiquement interrogées sur les unions de passage, reconnues dans le pays.

‡Nous avons considéré le recours à une mesure plus détaillée du degré d'instruction, faisant la distinction entre les femmes non instruites, celles ayant atteint un degré d'instruction primaire incomplet, celles ayant achevé leur instruction primaire et celles ayant atteint un certain degré d'instruction secondaire. Dans plusieurs des pays d'Afrique subsaharienne soumis à l'étude (le Burundi et le Niger, par exemple), trop peu de femmes sont instruites pour permettre l'analyse en catégories d'instruction plus détaillées (comme la proportion des femmes âgées de 20 à 24 ans qui auraient achevé le degré primaire et se seraient mariées avant l'âge de 18 ans, par exemple). Pour la plupart des pays d'Amérique latine à l'étude, la situation est inverse: trop peu de femmes se classent à l'extrémité inférieure de la distribution pour justifier le schéma de classification à quatre catégories.

les fichiers de données de ces pays n'étaient pas disponibles au moment de nos analyses. Les enquêtes ayant été réalisées dès 1985 et jusqu'à 1994, les données des 40 pays en voie de développement repris dans notre analyse ne sont pas toutes courantes à parts égales, et il convient d'en tenir compte lors de la comparaison des pays.

Les données relatives aux pays développés proviennent de trois enquêtes de fécondité indépendantes. Pour la France, la source des données est l'Enquête de 1994 sur les situations familiales et l'emploi, menée sur toutes les femmes âgées de 20 à 49 ans par l'Institut national d'études démographiques et l'Institut national de la statistique et des études économiques.¹⁷ Pour le Japon, il s'agit essentiellement de la (dixième) Enquête nationale sur la fécondité, menée en 1992 sur 8.844 couples en première union par le ministère de la Santé, complétée des données de recensement.¹⁸ Pour les États-Unis, enfin, il s'agit principalement de l'Enquête nationale de 1988 sur la croissance de la famille, menée sur 8.450 femmes de tous états matrimoniaux âgées de 15 à 44 ans, par le National Center for Health Statistics. Nous avons également puisé dans une série de compilations statistiques d'indicateurs des conditions économiques, sociales et d'éducation publiées par l'ONU, par l'UNESCO et par la Banque mondiale.

Questions de mesure

Etant donné que nous nous intéressons aux conséquences des unions à long terme, socialement reconnues, en termes de procréation, de santé et de condition de la femme, nous définissons le mariage largement, comme incluant les unions consensuelles ou de cohabitation aussi bien que les mariages formels. L'âge au moment de la première union se définit ici comme l'âge auquel l'enquêtée a commencé à vivre avec son mari ou partenaire masculin. La mesure est calculée à partir des questions de chaque EDS demandant aux femmes le mois et l'année de leur mise en ménage avec leur mari ou partenaire et leur âge à ce moment.

Dans la mesure où nous nous intéressons aux risques liés à la procréation, la définition de la participation à une union en tant que cohabitation représente un raffinement par rapport aux mesures traditionnelles fondées sur les définitions du mariage en tant qu'unions sanctionnées religieusement ou par la loi. Ainsi, dans quelques pays d'Asie (au Bangladesh et en Inde, surtout), la cohabitation commence souvent longtemps après le mariage formel.

En Amérique latine, comme en France et aux États-Unis, les unions consensuelles et de concubinage sont socialement reconnues et concernent une proportion considérable des couples.¹⁹ En Afrique subsaharienne, le concubinage est également courant, et la question de l'EDS est susceptible d'avoir cerné ces unions tout autant que les mariages formels.

Notre mesure du moment du mariage n'en présente pas moins certains inconvénients, en ce qui concerne l'exclusion, surtout, des unions socialement reconnues mais sans cohabitation (les unions de passage, par exemple[†]). La définition du début de l'union en termes de cohabitation peut du reste être trop limitative dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, où le mariage représente plus un processus qu'un événement discret.²⁰ Par exemple, une relation sexuelle de passage peut précéder le début de la cohabitation et une première naissance peut survenir avant le concubinage ou le mariage. Notre mesure est, à cet égard, susceptible de minimiser la véritable prévalence des unions précoces qui influencent la procréation et la condition de la femme. Quoi qu'il en soit, face à l'immense variété des formes d'unions socialement reconnues dans les pays et régions soumis à l'étude, notre mesure nous paraît la mieux adaptée à la recherche comparative.

Dans notre examen des sous-groupes démographiques, notre mesure de la résidence urbaine fait référence au lieu de résidence courant de la femme. Celle de l'exposition à la scolarisation formelle est une variable dichotomique distinguant les femmes ayant bénéficié d'une certaine instruction secondaire (au moins sept années de scolarisation formelle) de celles instruites à un moindre niveau.[‡] Malheureusement, seules les EDS plus anciennes avaient recueilli de données concernant la participation au marché de l'emploi avant le mariage, limitant dès lors notre capacité d'examen de ce facteur.

Au niveau des pays, notre mesure du mariage précoce représente la proportion des femmes mariées avant l'âge de 20 ans. Notre mesure de l'urbanisation représente la proportion de la population résidant en milieu urbain, et celle de l'éducation des femmes, la proportion de celles âgées de 20 à 24 ans ayant atteint, pour le moins, le niveau secondaire. Nous avons également inclus dans l'analyse globale une mesure de l'accès relatif des femmes à l'enseignement, sur la base du nombre de fillettes, par centaine de garçons, présentes dans les établissements d'enseignement secondaire. Nous examinons la prévalence

du mariage précoce par rapport à deux mesures de la participation des femmes au marché de l'emploi: la proportion des femmes actives,²¹ et celle des femmes âgées de 20 à 29 ayant signalé, dans le cadre de l'EDS, être employées.

Nous analysons également l'association entre le changement de la proportion de femmes mariées avant l'âge de 20 ans et deux mesures du changement socio-économique. La première concerne le changement au niveau de la proportion des femmes ayant bénéficié d'une certaine instruction secondaire, sur la base des mêmes groupes d'âges pour lesquels le changement du moment du mariage est également mesuré (tranches de 20 à 24 et de 40 à 44 ans). La seconde concerne le changement observé dans la proportion de la population urbaine entre 1965 et 1990, soit une période approximativement égale à l'intervalle pour lequel le changement de l'âge au moment du mariage est décrit.²²

Qualité des données

L'enquête EDS standard invite chaque femme à indiquer le mois et l'année de sa mise en ménage avec son premier mari ou partenaire masculin. Si la femme ne peut indiquer, pour le moins, l'année de sa première union, elle est invitée à indiquer l'âge qu'elle avait au moment de cette mise en ménage.^{23*} Lorsque les proportions des femmes non-célibataires des EDS sont comparées à celles de données extérieures, les deux sources coïncident ou les EDS présentent des proportions de mariage supérieures en raison de leur définition plus inclusive du mariage. Nous avons cependant observé les signes de données manquantes, d'arrondissement et d'augmentation, ainsi que d'erreurs de déclaration des âges.

Dans presque tous les pays soumis à l'analyse, la proportion des femmes incapables d'indiquer l'année de leur première union ou leur âge au moment de cette union était assez faible—généralement moins de 1%.²⁴ La proportion imputée étant généralement très faible, les estimations présentées ici ne devraient pas s'en trouver affectées dans une mesure significative. Il existe cependant quelques exceptions: au Mali, 25% des femmes étaient incapables d'indiquer l'année de leur première union ou leur âge au moment de cette union; de même pour 9% des femmes du Guatemala. Pour imputer l'âge de ces femmes au moment de leur première union, l'EDS a présumé qu'elle s'était produite entre un âge minimum de 12 ans, généralement, et au moins sept mois avant la naissance de leur premier

enfant. Cette imputation étant tributaire de l'âge au moment de la première naissance, l'erreur tendrait vers un âge au moment du premier mariage plus avancé qu'il ne l'avait véritablement été.

Les données relatives aux femmes ayant indiqué l'année de leur premier mariage semblent suggérer un certain arrondissement (à 0 et 5), en Amérique latine surtout. Cette tendance à arrondir peut être plus courante en Amérique latine en raison de la prévalence élevée des premières unions de nature informelle. Ces unions sont souvent temporaires, et leur formation peut être plus difficile à situer car elles ne sont généralement marquées par aucune cérémonie sociale ou religieuse.²⁵

Enfin, il semblerait aussi que les femmes des tranches d'âges supérieures (celles âgées de 40 à 44 ans lors de la présente analyse) aient surestimé leur âge au moment de leur première union. La tendance est, ici encore, plus évidente dans les régions où les unions informelles et consensuelles sont plus courantes. Les erreurs de déclaration des âges sont le plus susceptibles d'influencer notre analyse du changement dans le temps; plus spécifiquement, les erreurs de déclaration des enquêtées plus âgées sont susceptibles de provoquer une sous-estimation du changement véritablement survenu dans la prévalence du mariage précoce.²⁶

Niveaux et tendances

Prévalence

Le mariage des adolescentes est courant dans les pays en voie de développement. La situation varie cependant grandement par pays et par région. Le tableau 1 (page 8) présente trois indicateurs spécifiques du moment du mariage, à travers la proportion des femmes âgées de 20 à 24 ans qui s'étaient mariées avant les âges de 15, 18 et 20 ans. Les femmes sont le plus susceptibles de se marier à un âge précoce en Afrique subsaharienne: dans presque tous les pays de la région, 60% à 92% de l'ensemble des femmes de 20 à 24 ans s'étaient engagées dans leur première union avant leur 20e anniversaire. La prévalence du mariage précoce est également élevée dans quelques pays d'autres régions: au Bangladesh, au Guatemala, en Inde et au Yémen, 60% à 82% de l'ensemble des femmes âgées de 20 à 24 ans s'étaient mariées avant l'âge de 20 ans.

Bien que le mariage des adolescentes soit moins courant en Amérique latine, en Asie, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient qu'en Afrique subsaharienne, il y est toutefois loin d'être rare. Typiquement, un cinquième à un tiers des femmes âgées

de 20 à 24 ans y avaient conclu leur première union dès l'âge de 18 ans, et entre un tiers et la moitié s'étaient mariées avant l'âge de 20 ans.

Même en France et aux États-Unis, 11% des femmes de cette tranche d'âges s'étaient mariées ou mises en concubinage avant l'âge de 18 ans, et 32%, avant l'âge de 20 ans. Le Japon paraît exceptionnel dans la rareté des mariages d'adolescentes: 2% seulement des femmes âgées de 20 à 24 ans s'étaient mariées avant l'âge de 20 ans.

Dans quelques pays en voie de développement, le mariage avant 18 ans est relativement rare. Les proportions de femmes mariées dès 18 ans, au Botswana, en Namibie, aux Philippines, à Sri Lanka et en Tunisie (10% à 14%), sont comparables à celles observées en France et aux États-Unis, et les proportions des femmes mariées avant leur 20e anniversaire sont en fait plus faibles (19% à 29%).

L'établissement du premier mariage avant l'âge de 15 ans n'est courant qu'au Bangladesh et au Niger, où près de la moitié des femmes de 20 à 24 ans s'étaient mariées dès ce jeune âge. L'incidence des mariages très précoces s'élevait cependant entre 10% et 27% dans sept pays d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Liberia, Mali, Nigéria, Sénégal, Togo et Ouganda) et dans six pays des autres régions (Guatemala, Inde, Indonésie, Pakistan, Soudan et Yémen).

Reflétant ces différences, l'âge médian au moment du premier mariage (l'âge auquel 50% des femmes ont établi leur premier mariage ou leur première union) révèle une importante variation au sein des régions et d'une région à l'autre. En général, les femmes d'Afrique subsaharienne se marient jeunes—11 des 16 pays inclus dans la région présentent un âge médian compris entre 16 et 19 ans. Certaines exceptions peuvent cependant être observées au Mali et au Niger, pays à populations principalement musulmanes, où l'âge médian au moment du mariage est inférieur à 16 ans, tandis que, au Botswana et en Namibie, cet âge médian est d'environ 24 ou 25 ans. Bien que la première

*Plusieurs pays devaient légèrement de ce format standard (voir A. K. Blanc et N. Rutenber, référence 23). En République dominicaine, en Equateur, en Indonésie, au Pérou et en Thaïlande, les enquêteurs ont demandé à toutes les femmes qui avaient déjà été mariées à la fois la date du début de leur première union et leur âge au moment de cette union. Les incohérences ont été résolues par la voie de «décisions subjectives largement officielles...basées sur l'opinion du personnel enquêteur quant aux informations les plus fiables» (p. 43). Au Mexique, la question de la date de la première union seulement a été posée. L'approche semble avoir produit une information plus complète en ce que les enquêteurs ont dû sonder plus intensément pour obtenir de chaque enquêtée une date complète du moment de la première union.

union intervienne plus tard au Botswana et en Namibie, la proportion des femmes associées à une première naissance précoce est élevée, rétablissant l'alignement avec les autres pays d'Afrique saharienne.²⁷ La migration des hommes, à la recherche d'un emploi, semble jouer un rôle important dans le recul de l'âge du mariage parmi les femmes comme parmi les hommes de ces pays.²⁸

L'âge médian au moment du premier mariage est de 20 ans, au moins, dans quatre des 13 pays d'Asie et d'Afrique du Nord compris dans l'étude, en dépit d'âges médians relativement faibles dans quelques pays de ces régions (Bangladesh, Inde et Yémen). En Amérique latine, l'âge médian est relativement homogène; il se situe entre 19 et 21 ans dans tous les pays sauf quatre (Brésil, Colombie, Guatemala et Pérou).

Tendances

Le tableau 2 indique la proportion des femmes mariées avant l'âge de 20 ans dans trois cohortes (20 à 24 ans, 30 à 34 ans et 40 à 44 ans au moment de l'enquête). Les femmes retardent de plus en plus leur mariage, comme l'indique la baisse de la proportion de celles mariées avant l'âge de 20 ans pendant les deux dernières décennies, dans tous les pays sauf au Mali, au Salvador, au Guatemala et à Trinité-et-Tobago (la faible hausse constatée dans ces pays étant peut-être imputable aux déclarations erronées du groupe d'âge le plus élevé²⁹).

Malgré le recul du mariage observé dans la plupart des pays, l'importance de la baisse de la proportion des femmes mariées avant l'âge de 20 ans varie considérablement d'une région à l'autre. Le tableau présente la différence absolue totale de cette proportion entre la cohorte des femmes de 20 à 24 ans et celle de 40 à 44 ans. La baisse est la plus forte en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (quatre des six pays repris ici présentaient une baisse de 32% à 41%); elle est aussi plus importante en Asie et en Afrique subsaharienne qu'en Amérique latine: de 10% à 21% dans 11 des 16 pays d'Afrique subsaharienne représentés ici, elle variait aussi entre 10% et 25% dans six des sept pays d'Asie inclus. En Amérique latine, toutefois, la proportion des femmes engagées dans leur première union avant l'âge de 20 ans ne présente de baisse substantielle qu'en

*Le changement de la proportion des femmes mariées avant l'âge de 20 ans entre deux groupes d'âges séparés de 10 ans survient, en fait, non pas de manière ponctuelle, mais sur une période parfois plus longue que la décennie antérieure à l'enquête. Par exemple, les mariages pendant l'adolescence des femmes âgées de 20 à 24 ans en 1990 ont eu lieu durant la période de 1981 à 1990. Pour les cohortes de 30 à 34 ans et de 40 à 44 ans, les mariages avant 20 ans sont survenus durant les périodes de 1971 à 1980 et 1961 à 1970, respectivement.

République dominicaine et au Pérou (14% à 16%). Presque tous les autres pays de la région présentent soit de faibles baisses (moins de 7%) ou de faibles hausses.

Pour déterminer le moment, récent ou non, des changements observés, nous avons divisé en deux parties le changement total de la proportion des femmes mariées avant l'âge de 20 ans: la proportion survenue pendant la période antérieure (entre les femmes âgées de 40 à 44 ans et celles de 30 à 34 ans) et celle observée durant la période la plus récente (entre les femmes âgées de 30 à 34 ans et celles de 20 à 24 ans*). En moyenne, environ 72% du changement total est survenu pendant la période la plus récente. Dans plus de la moitié des pays soumis à l'étude (y compris la France et les Etats-Unis), la baisse de prévalence du mariage précoce est survenue, pour 75% au moins, durant la période plus récente et, dans 11 pays, le changement total est survenu durant cette période. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, le déclin avait commencé durant la période plus lointaine, pour se poursuivre au cours de la plus récente; dans trois des six pays de ces régions, la proportion du changement était, pour chaque période, de 42% à 58%. Sri Lanka et le Brésil sont exceptionnels en ce que la totalité ou presque du déclin est survenue durant la période plus lointaine.

Corrélations socio-économiques

Examinons maintenant les liaisons empiriques entre le moment du mariage et trois dimensions du développement socio-économique: l'urbanisation, le niveau d'instruction de la femme et son activité

Tableau 1. Pourcentage des femmes de 20 à 24 ans mariées alors qu'elles étaient encore adolescentes, par âge au moment du mariage, et âge médian de l'ensemble des femmes au moment du mariage; par pays, de 1985 à 1994

Pays et année de l'enquête	% des femmes de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de			Age médian au moment du premier mariage
	15 ans	18 ans	20 ans	
Afrique subsaharienne				
Botswana, 1988	3	10	19	23,9
Burundi, 1987	2	17	44	19,5
Cameroun, 1991	21	58	73	16,5
Ghana, 1988	9	41	63	18,1
Kenya, 1993	5	28	46	18,8
Libéria, 1986	17	32	64	17,2
Mali, 1987	27	78	92	15,7
Namibie, 1992	2	11	20	24,8
Niger, 1992	50	84	90	15,1
Nigéria, 1990	27	52	68	16,9
Ouganda, 1988-1989	18	53	73	17,0
Sénégal, 1986	15	59	70	16,4
Tanzanie, 1991-1992	7	37	61	17,9
Togo, 1988	10	44	63	18,3
Zambie, 1992	9	43	64	17,4
Zimbabwe, 1988-1989	7	33	53	18,6
Afrique du Nord et Moyen-Orient				
Egypte, 1992	7	27	41	18,5
Jordanie, 1990	2	16	30	19,6
Maroc, 1992	3	18	31	19,7
Soudan, 1989-1990	12	27	37	17,8
Tunisie, 1988	1	10	21	21,1
Yémen, 1991-1992	20	49	63	15,8
Asie				
Bangladesh, 1993-1994	47	73	82	14,1
Inde, 1992-1993	18	51	70	16,1
Indonésie, 1991	10	34	51	17,7
Pakistan, 1990-1991	11	32	49	18,6
Philippines, 1993	2	14	29	21,4
Sri Lanka, 1987	1	14	28	22,4
Thaïlande, 1987	2	20	37	20,5
Amérique latine				
Bolivie, 1989	5	24	41	20,3
Brésil, 1986	4	22	40	21,2*
Colombie, 1990	3	22	37	21,2
Equateur, 1987	6	26	44	20,1
El Salvador, 1985	6	38	59	19,0
Guatemala, 1987	12	41	60	18,6*
Mexique, 1987	6	28	44	19,9
Paraguay, 1990	2	24	40	20,9
Pérou, 1991-1992	3	18	31	21,1
République dominicaine, 1991	9	30	47	19,0
Trinité-et-Tobago, 1987	6	34	54	19,6
Pays développés				
Etats-Unis, 1988	1	11	32	22,0*
France, 1994	0	11	32	22,5
Japon, 1992	0	0	2	26,4

*Femmes âgées de 25 à 44 ans. Sources: **Pays en développement**—Pourcentage des femmes mariées par âges exacts: analyses spéciales des données d'EDS (rapports nationaux individuels sauf pour l'Egypte, l'Indonésie, la Jordanie, le Pakistan, Sri Lanka, le Soudan, la Thaïlande, la Tunisie et le Yémen); âge médian au moment du premier mariage: C.F. Westoff, A.K. Blanc et L. Nyblade (voir référence 1) et rapports nationaux d'EDS. **France**—Enquête sur les situations familiales et l'emploi, 1994. **Japon**—(Dixième) Enquête nationale sur la fécondité (1992). **Etats-Unis**—Enquête nationale sur la croissance de la famille (1988).

sur le marché de l'emploi. Nous poserons à cet égard, pour chaque pays, les questions suivantes: les jeunes femmes exposées davantage aux influences du développement socio-économique et de la modernisation sont-elles moins susceptibles de se marier jeunes? Ces rapports sont-ils universels, et dans quelle mesure, au niveau national? Ou, pour reformuler

Tableau 2. Pourcentage des femmes mariées avant l'âge de 20 ans, par groupe d'âges, baisse absolue du mariage précoce entre les femmes les plus âgées et les plus jeunes, et distribution en pourcentage de la baisse, par pays

Pays	Groupe d'âges			Baisse du groupe le plus âgé au plus jeune	% de changement entre les groupes d'âges	
	40 à 44 ans	30 à 34 ans	20 à 24 ans		40 à 44 ans et 30 à 34 ans	30 à 34 ans et 20 à 24 ans
Afrique subsaharienne						
Botswana	33	32	19	14	7	93
Burundi	58	58	44	14	0	100
Cameroun	85	79	73	12	50	50
Ghana	77	72	63	14	36	64
Kenya	67	63	46	21	19	81
Libéria	81	71	64	16	56	44
Mali	90	93	92	0*	na	na
Namibie	28	25	20	8	38	63
Niger	94	94	90	4	0	100
Nigéria	71	76	68	3	0	100
Ouganda	83	79	73	10	40	60
Sénégal	86	79	70	16	44	56
Tanzanie	76	70	61	15	40	60
Togo	69	71	63	6	0	100
Zambie	81	78	64	17	18	82
Zimbabwe	69	70	53	16	0	100
Afrique du Nord et Moyen-Orient						
Egypte	59	55	41	18	22	78
Jordanie	62	52	30	32	31	69
Maroc	64	50	31	33	42	58
Soudan	78	60	37	41	44	56
Tunisie	54	36	21	33	55	45
Yémen	80	82	63	17	0	100
Asie						
Bangladesh	97	93	82	15	27	73
Inde	83	79	70	13	18	82
Indonésie	76	67	51	25	36	64
Pakistan	61	63	49	12	0	100
Philippines	38	37	29	9	11	89
Sri Lanka	41	29	28	13	92	8
Thaïland	47	45	37	10	20	80
Amérique latine						
Bolivie	43	49	41	2	0	100
Brésil	44	35	39	5	100	0
Colombie	42	42	37	5	0	100
Equateur	50	49	44	6	17	83
El Salvador	58	57	59	0*	na	na
Guatemala	56	63	60	0*	na	na
Mexique	53	53	44	9	0	100
Paraguay	44	43	40	4	25	75
Pérou	45	40	31	14	36	64
République dominicaine	63	54	47	16	56	44
Trinité-et-Tobago	52	53	53	0*	na	na
Pays développés						
Etats-Unis	41	39	32	9	22	78
France	35	42	32	3	0	100
Japon	3	2	2	1	100	0

*Les hausses sont indiquées comme nulles (0) car la distribution en pourcentage repose sur le déclin global. Note: na=non applicable. Sources: **Pays en développement**—C.F. Westoff, A.K. Blanc et L. Nyblade (voir référence 1), tableau 6.1, p. 28, et analyses spéciales des données d'EDS (rapports nationaux pour le Bangladesh, l'Égypte, l'Inde et le Yémen). **Pays développés**—Voir les sources du tableau 1.

cette question, n'observe-t-on de niveaux nationaux de mariage précoce faibles que dans les pays plus développés au niveau socio-économique? Et les faibles niveaux de développement socio-économique sont-ils toujours associés à une prévalence élevée du mariage précoce?

Résidence urbaine et urbanisation

Concentrons-nous tout d'abord sur les différences entre les milieux urbains et ruraux dans la prévalence du mariage précoce au sein des pays. Les deux premières

colonnes du tableau 3 (page 10) indiquent les proportions de femmes âgées de 20 à 24 ans, dans les milieux urbains et ruraux, mariées avant l'âge de 20 ans, et la troisième, le rapport entre les deux chiffres. Comme prévu, les femmes des milieux urbains sont moins susceptibles que celles des milieux ruraux de se marier pendant leur adolescence, et ce dans presque tous les pays.*

Les différences les plus nettes apparaissent dans les pays d'Asie et d'Afrique du Nord, où deux tiers seulement des

femmes urbanisées sont aussi susceptibles de se marier avant l'âge de 20 ans que leurs homologues des milieux ruraux. En Égypte et en Indonésie, cette proportion est d'environ 50% seulement. Dans la plupart des pays d'Amérique latine, les citadines sont moins susceptibles, de 25%, que les femmes des campagnes de se marier avant l'âge de 20 ans; au Pérou, cette différence est de 41%. En Afrique subsaharienne, les différences sont moindres: les citadines sont de 10% à 30% moins susceptibles, dans la plupart des pays, de se marier avant l'âge de 20 ans que les femmes des milieux ruraux. Le Nigéria, le Sénégal et le Togo présentent cependant de plus grands écarts moyens pour la région: les femmes des milieux urbains y sont de 40% à 43% moins susceptibles de se marier avant l'âge de 20 ans que les femmes des milieux ruraux).

Passons maintenant à l'analyse transnationale. La graphique 1 (page 11) illustre l'association entre le niveau d'urbanisation et la prévalence du mariage précoce dans les 40 pays en voie de développement inclus dans notre étude. En général, plus une population est urbanisée, moins les femmes sont susceptibles de se marier avant l'âge de 20 ans ($r=-0,36$).[†] L'examen détaillé de la figure révèle des tendances intrigantes. Aucun des pays largement urbanisés (ceux dont 70% ou plus de la population vivent en milieu urbain) ne présente, tout d'abord, de proportion de femmes mariées avant l'âge de 20 ans supérieure à 55%.

Ensuite, les pays se rapprochent davantage de la ligne de régression aux niveaux d'urbanisation les plus élevés. Inversement, on observe une nette hétérogénéité dans la prévalence du mariage précoce à l'extrémité inférieure du spectre de l'urbanisation. Par exemple, dans les pays où moins de 40% de la population vivent en milieu

*Bien que la différence d'âge au moment du premier mariage ne semble pas suivre la direction attendue au Botswana, il n'existe, entre les femmes des milieux urbains et ruraux, pratiquement aucune différence quant au moment de la première naissance (voir AGI, 1995, référence 1, tableau annexe 5). Au Burundi, la proportion de la population totale établie en milieu urbain est extrêmement faible (4%); il faut peut-être trouver là l'explication de la différence inattendue mais non significative observée. A Trinité-et-Tobago, la différence est influencée par le fait que le groupe ethnique africain, associé à un plus jeune âge au moment de la première union, se concentre dans les milieux urbains, alors que le groupe ethnique indien, associé à un âge plus avancé au moment de la première union, vit principalement dans les milieux ruraux.

†La corrélation entre la proportion des femmes âgées de 40 à 44 ans qui s'étaient mariées avant l'âge de 20 ans et le niveau d'urbanisation était plus forte encore en 1965 que l'association transversale de la période plus récente (-0,47 pour la période antérieure par rapport à -0,41 pour la plus récente).

urbain, la proportion des femmes mariées avant l'âge de 20 ans varie entre 10% au Botswana (qui présente, comme indiqué plus haut, une combinaison inhabituelle d'âge précoce au moment de la première naissance et plus tardif au moment du mariage) à 92% au Mali. Ainsi, si le niveau d'urbanisation est associé au moment du mariage, le rapport n'est pas aussi fort que la théorie voudrait nous le faire croire.

Une analyse de l'association entre l'évolution de l'urbanisation et celle de la prévalence du mariage précoce n'a révélé aucune relation statistiquement significative (non illustré). La corrélation partielle entre l'augmentation absolue de la proportion de la population urbaine et la baisse absolue de la proportion des femmes mariées avant l'âge de 20 ans (tranche de 40 à 44 ans comparée à celle de 20 à 24 ans), compte tenu des niveaux d'urbanisation et de mariage précoce initiaux, est de 0,04 ($p=0,788$). Ce résultat laisse entendre que, malgré la nette association transversale entre le niveau d'urbanisation et la prévalence du mariage précoce, de nombreux autres facteurs déterminent les niveaux des mariages précoces.

Niveau d'instruction de la femme

Pour l'examen du rapport entre la scolarisation formelle de la femme et le moment du mariage, nous commencerons par nous concentrer sur les différences de prévalence du mariage précoce dans les différents sous-groupes d'instruction au sein des pays. Les quatrième et cinquième colonnes du tableau 3 indiquent la proportion des femmes de 20 à 24 ans ayant bénéficié d'une certaine instruction de niveau secondaire qui s'étaient mariées avant l'âge de 20 ans, et celle des femmes instruites au niveau primaire ou inférieur mariées avant cet âge. La différence due à l'instruction s'avère plus constante que l'écart imputable au lieu de résidence: dans chaque pays, les femmes ayant atteint le niveau secondaire sont moins susceptibles que celles moins instruites de s'être mariées jeunes.

Les différences observées en fonction du niveau d'instruction sont également plus grandes que celles associées au lieu de résidence (colonnes 3 et 6). Comme dans le cas des comparaisons fondées sur le lieu de résidence, l'Asie et l'Afrique du Nord présentent les écarts les plus grands en termes d'éducation: dans la plupart des pays, les femmes ayant bénéficié d'un certain enseignement secondaire au moins sont de deux tiers moins susceptibles de s'être mariées avant l'âge de 20 ans que leurs homologues moins instruites. En deuxième

Tableau 3. Pourcentage des femmes âgées de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de 20 ans, par lieu de résidence et degré d'instruction, par pays

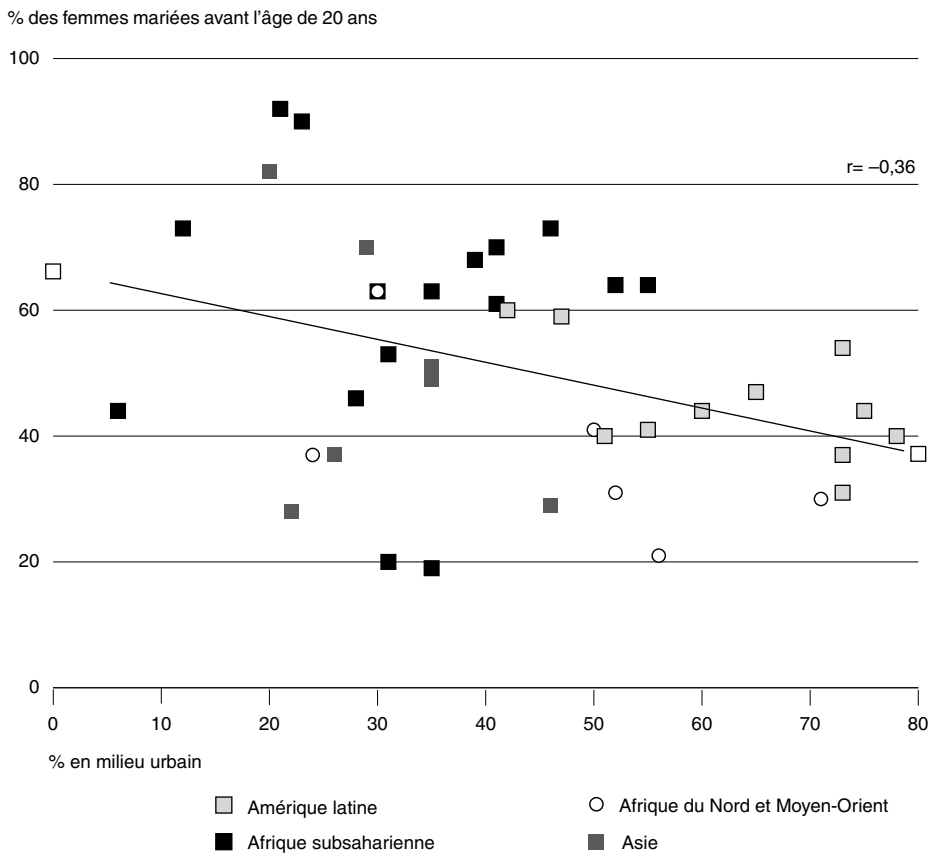
Pays	Résidence			Education		
	Urbaine	Rurale	Milieu urbain par rapport au milieu rural (%)	Au moins 7 ans de scolarisation	Moins de 7 ans de scolarisation	Femmes davantage instruites par rapport aux moins instruites (%)
Afrique subsaharienne						
Botswana	22	17	128	15	26	58
Burundi*	51	44	116	25	45	56
Cameroun	66	80	82	49	90	54
Ghana	54	68	80	55	73	75
Kenya	34	50	69	36	70	51
Libéria	61	75	81	42	74	57
Mali*	87	94	93	79	93	85
Namibie	17	22	79	12	32	38
Niger*	70	95	74	28	92	30
Nigéria	46	76	60	33	83	40
Ouganda	55	76	73	55	79	70
Sénégal	49	86	57	28	75	37
Tanzanie	51	65	78	54	80	68
Togo	45	75	60	28	71	39
Zambia	53	75	70	48	85	56
Zimbabwe	46	58	80	28	75	37
Afrique du Nord et Moyen-Orient						
Egypte†	29	58	49	21	69	30
Jordanie†	29	31	96	27	47	57
Maroc	23	41	56	11	38	29
Soudan†	26	45	58	17	52	33
Tunisie*, †	16	28	57	9	25	36
Yémen*, †	47	68	69	26	68	38
Asie						
Bangladesh	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Inde	52	77	67	nd	nd	nd
Indonésie†	32	63	52	23	70	33
Pakistan†	36	56	65	19	57	33
Philippines	23	38	62	23	50	46
Sri Lanka†	19	30	65	nd	nd	nd
Thaïland†	24	42	57	14	47	30
Amérique latine						
Bolivie	37	47	79	30	53	57
Brésil	36	49	73	24	53	45
Colombie	35	45	77	26	52	50
Equateur	39	52	75	30	63	48
El Salvador	52	70	75	33	73	46
Guatemala	45	69	65	28	67	42
Mexique	38	62	61	26	66	39
Paraguay	34	49	71	24	53	45
Pérou	24	58	41	21	64	33
République dominicaine	41	60	69	36	77	47
Trinité-et-Tobago	59	49	120	52	62	84
Developed countries						
Etats-Unis‡	16	37	43	16	45	36
France	nd	nd	nd	28	52	54
Japon‡	nd	nd	nd	2	27	7

*Le pourcentage des femmes mariées avant l'âge de 20 ans, parmi celles scolarisées pendant au moins sept ans, a été calculé sur la base de 45-100 cas non pondérés. †L'enquête des femmes n'a inclus que les femmes qui avaient déjà été mariées. Les pondérations dérivées de l'enquête des ménages ont été utilisées pour calculer les proportions représentées, parmi toutes les femmes, par celles mariées avant l'âge de 20 ans. ‡Degré d'instruction mesuré comme au moins 12 ans d'école et moins de 12 ans. Note: nd=non disponible. Sources: **Pays en développement**—Analyses spéciales des données d'EDS. **Pays développés**—Voir les sources du tableau 1.

place, en Amérique latine, cette différence s'élève à 50% à 60%. Les différences sont moindres en Afrique subsaharienne où, dans 10 des 16 pays soumis à l'étude, les femmes ayant bénéficié d'une certaine instruction de niveau secondaire paraissent de 15% à 50% moins susceptibles que leurs homologues moins instruites de se marier jeunes. Dans les six pays restants, toutefois, les écarts sont aussi importants que ceux observés en Amérique latine.

A l'intérieur des pays, nous avons aussi examiné les simples corrélations récapitulatives de la puissance d'association, au niveau individuel, entre l'âge au moment du premier mariage et le nombre d'années d'instruction formelle. Cette corrélation ne pouvant être calculée que pour les femmes non-célibataires, notre calcul repose sur la tranche de telles femmes âgées de 30 à 34 ans. Notre choix de ce groupe d'âges tient au fait que la plupart des

Graphique 1. Association entre le pourcentage des femmes âgées de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de 20 ans et le pourcentage de la population vivant en milieu urbain, 40 pays en voie de développement, 1985 à 1994



Sources: **Pourcentage des femmes mariées avant l'âge de 20 ans**—Analyses spéciales des données d'EDS. **Population urbaine**—ONU (voir référence 22).

femmes sont mariées à l'âge de 30 ans et que le degré de distorsion imputable à l'exclusion de l'expérience des femmes non encore mariées s'en trouve réduit. Qui plus est, le choix de ce groupe d'âges, plutôt que d'un groupe plus âgé (40 à 44 ans, par exemple, ou 45 à 49 ans), nous permet d'examiner les comportements plus récents.* La corrélation est calculée pour le pays dans son ensemble, et aussi pour les régions urbaines et rurales.

Le tableau 4 (page 12) présente la distribution des pays en fonction de l'importance de la corrélation entre l'âge au premier mariage et le nombre d'années de scolarisation. Les résultats indiquent, dans la plupart des pays, un rapport fort et hautement significatif: les coefficients de corrélation varient entre 0,30 et 0,60 dans la majorité des pays, dans toutes les régions à l'étude. Les corrélations par lieu de résidence indiquent, dans la majorité des pays aussi, que le niveau d'instruction de la femme est plus étroitement lié à l'âge au moment du mariage en milieu urbain. Ainsi, le coefficient de corrélation est de

0,30 à 0,60 dans les régions urbaines de 27 pays; il atteint en revanche ce niveau dans les milieux ruraux de 10 pays seulement. La corrélation entre l'âge au moment du mariage et le nombre d'années de scolarisation formelle est de 0,47 chez les Péruviennes des milieux urbains, par rapport à 0,10 chez celles des milieux ruraux (non indiqué). Des tendances similaires, bien que moins prononcées, sont observées dans d'autres pays. En Thaïlande, par exemple, la corrélation est de 0,53 en milieu urbain et de 0,24 en milieu rural; au Zimbabwe, elle s'élève à 0,40 en milieu urbain, et à 0,17 en milieu rural.

Les différences semblent indiquer que dans la plupart des pays, le rapport entre le niveau d'éducation et l'âge au moment du mariage est influencé par les conditions de vie urbaine. L'instruction peut plus vraisemblablement mener à une expérience professionnelle rémunérée en milieu urbain, offrant dès lors une solution autre que celle du mariage précoce. Autre explication, bien que les femmes des milieux urbains et ruraux ayant bénéficié

d'une certaine scolarisation désirent maîtriser le moment de la formation de leur famille, les citadines peuvent disposer d'un meilleur accès aux méthodes contraceptives efficaces qui leur permettent d'éviter les grossesses prénuptiales, causes possibles des mariages précoces. Il se peut aussi que les femmes éduquées des milieux urbains subissent une pression familiale moindre que leurs homologues des milieux ruraux, leur famille étant moins susceptible d'observer les normes traditionnelles et de les pousser, dès lors, à se marier jeunes.

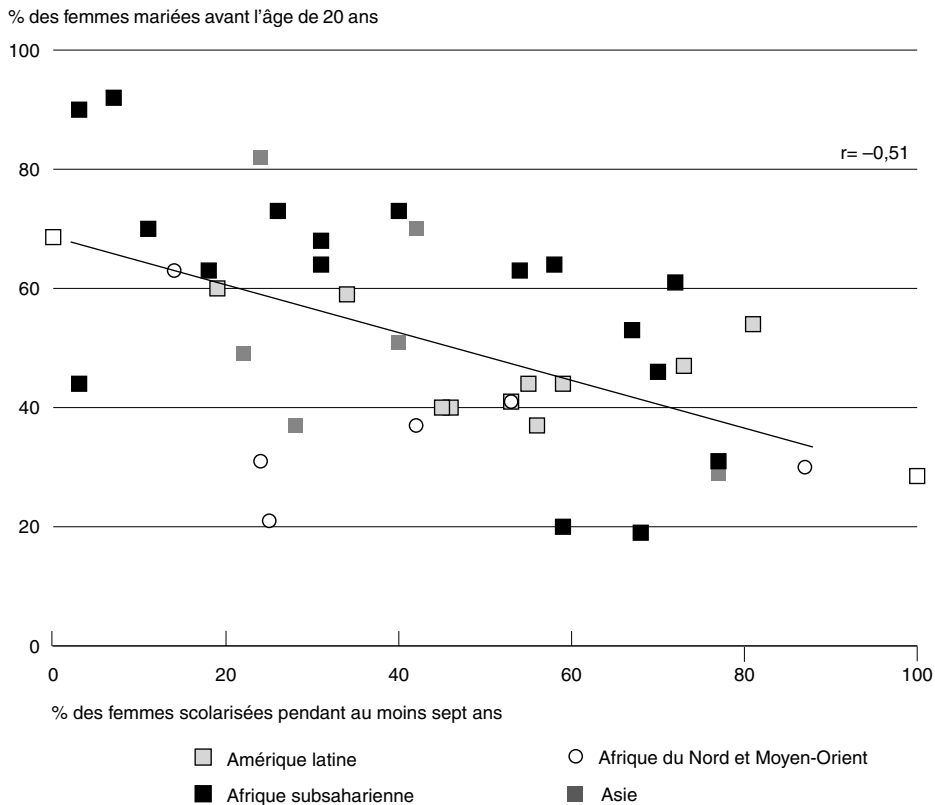
Au niveau de l'analyse des pays, d'autres indices confirment combien les populations de femmes davantage instruites sont moins susceptibles de se marier jeunes. Comme l'indique la graphique 2 (page 12), il existe une association modérément forte entre le pourcentage des femmes âgées de 20 à 24 ans ayant atteint le niveau d'instruction secondaire et le pourcentage de celles mariées avant l'âge de 20 ans; la corrélation est de $-0,51$.[†] Les points du nuage statistique révèlent un rapport comparable à l'association transnationale entre l'urbanisation et le mariage précoce: aucun des pays présentant de hauts niveaux d'instruction secondaire de la femme ne présentent de prévalence élevée du mariage précoce et on observe, ici encore, la plus grande variation de cette prévalence dans les pays où moins de 40% des fillettes sont instruites au niveau secondaire.

A l'examen du changement entre deux cohortes de femmes—celles âgées de 40 à 44 ans et celles de 20 à 24 ans—la corrélation partielle entre la baisse de la proportion de celles mariées avant l'âge de 20 ans et la hausse de la proportion de celles ayant bénéficié d'une certaine instruction de niveau secondaire, révèle une association modérée et statistiquement significative avec le temps ($r=-0,40$; $p<0,01$). Sans mener à la conclusion qui ferait de l'instruction la «cause» du changement du moment du mariage, étant donné qu'une partie au moins de l'effet risque d'opérer

*La plupart des femmes des pays soumis à l'étude se marient avant l'âge de 30 ans. Dans tous les pays (sauf deux) d'Afrique subsaharienne, 6% ou moins des femmes âgées de 30 à 34 ans ne s'étaient jamais mariées. En Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie, la proportion est aussi faible dans la moitié des pays; elle est, dans l'autre, d'environ 10% à 15% des femmes de 30 à 34 ans. En Amérique latine, la proportion des femmes de ce groupe d'âges qui ne s'étaient jamais mariées était de 10% ou moins dans tous les pays sauf trois, où la proportion variait entre 10% et 16%.

†Cette corrélation a été calculée sur la base de 39 pays. Nous en avons omis Sri Lanka par manque de données comparables sur les degrés d'instruction.

Graphique 2. Association entre le pourcentage des femmes âgées de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de 20 ans et le pourcentage des femmes âgées de 20 à 24 ans ayant bénéficié d'au moins sept années de scolarisation



Source: Analyses spéciales des données d'EDS.

dans le sens inverse, cette observation semble toutefois indiquer que dans le groupe diversifié des pays soumis à l'étude, la hausse du niveau d'instruction tend à être associée à une baisse de la prévalence du mariage précoce.

Egalité des sexes dans l'enseignement

La graphique 3 illustre le rapport entre le nombre de fillettes inscrites dans l'enseignement secondaire par centaine de garçons, et le pourcentage des femmes mariées avant l'âge de 20 ans. Le coefficient de corrélation est de $-0,68$, ce qui veut dire qu'une plus grande égalité des sexes—au niveau de l'enseignement formel, du moins—présente une forte association avec une prévalence moindre du mariage précoce des femmes.

Les femmes au marché de l'emploi

Nous n'avons observé aucun signe d'association linéaire statistiquement significative entre le mariage précoce et la participation des femmes au marché de l'emploi, définie en tant que proportion de l'ensemble des femmes actives sur le marché de l'emploi ou que celle des femmes de 20 à 29 ans ayant déclaré, dans le cadre de l'EDS, tra-

vailer contre rémunération. Les données relatives à l'activité professionnelle des femmes sont cependant notablement médiocres et non comparables d'un pays à l'autre,³⁰ et nous pensons qu'il faut attribuer notre observation aux lacunes de la mesure de l'activité des femmes sur le marché de l'emploi, plutôt qu'à la faiblesse de l'association sous-jacente.

D'autres études aux mesures plus appropriées de l'expérience du travail ont relevé un rapport avec l'âge au moment du mariage. Une analyse, réalisée par l'ONU, des données de l'Enquête mondiale sur la fécondité, qui incluait une mesure de l'emploi avant le mariage, semble indiquer une association entre la participation des femmes au marché de l'emploi et l'âge au moment du premier mariage. Selon l'analyse, les femmes qui avaient

travaillé, tant soit peu, avant le mariage, s'étaient en général mariées plus tard que celles non actives avant leur union. Les femmes qui avaient l'expérience d'un emploi professionnel moderne avant le mariage atteignaient par ailleurs l'âge moyen le plus élevé au moment du mariage, sans compter l'effet de l'éducation: elles s'étaient mariées, en moyenne, près de 2,5 ans plus tard que les femmes engagées dans les occupations traditionnelles.³¹ Une analyse de cinq pays d'Asie a également révélé l'existence d'un rapport entre le travail de la femme avant le mariage et l'âge au moment du mariage, les occupations de plus haut niveau, l'emploi hors du foyer et l'emploi rémunéré ayant tous été associés à un recul du moment du mariage.³²

Discussion

Les inquiétudes des décideurs et des activistes concernant la prévalence du mariage précoce et son incidence sur la condition des femmes forment une question d'actualité de grande importance. Dans les pays en développement, une proportion nette des femmes se marient toujours à un âge jeune. Dans certains pays, jusqu'à 50% des femmes se marient ou se mettent en union avant l'âge de 18 ans, et jusqu'à 70%, avant l'âge de 20 ans. Dans quelques pays, d'importantes proportions se marient avant l'âge de 15 ans. Même dans les régions à faible prévalence, comme l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est, l'on observe une variation transnationale considérable.

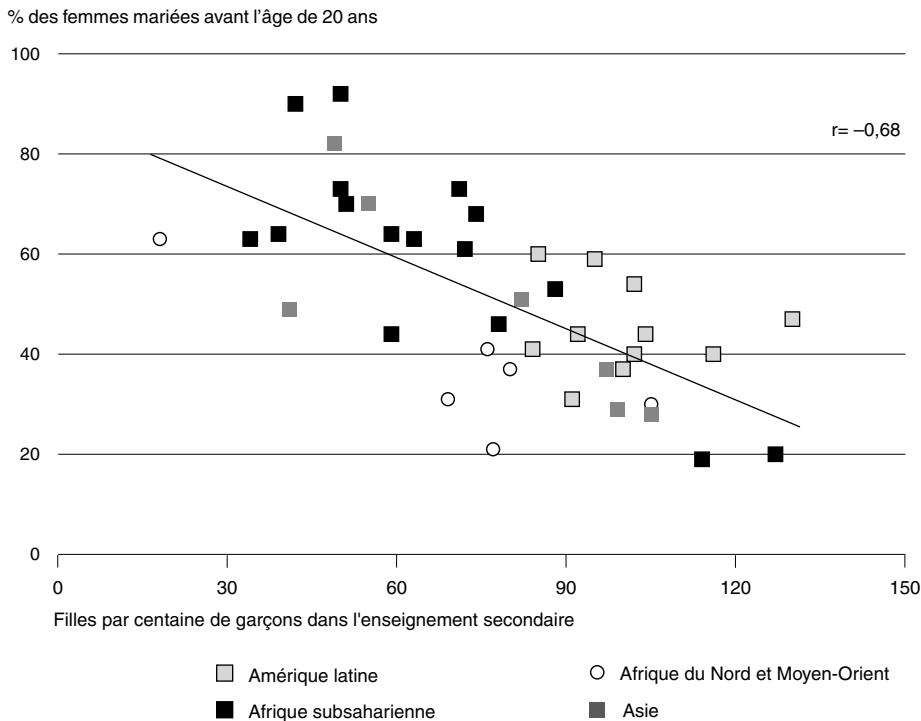
L'imposition de l'âge minimum légal du mariage représente une mesure que les gouvernements peuvent adopter pour augmenter l'âge des femmes au moment

Tableau 4. Distribution numérique des pays en développement, par force d'association entre l'âge au moment du premier mariage et le nombre d'années de scolarisation parmi les femmes déjà mariées âgées de 30 à 34 ans, par résidence et par région

Résidence et région	Total	Faible*	Modérée	Forte†
Population générale				
Afrique subsaharienne	16	3	3	10
Asie, Afrique du Nord et Moyen-Orient	11	0	3	8
Amérique latine	11	0	4	7
Population urbaine				
Afrique subsaharienne	16	3	3	10
Asie, Afrique du Nord et Moyen-Orient	11	0	1	10
Amérique latine	11	0	4	7
Population rurale				
Afrique subsaharienne	16	7	4	5
Asie, Afrique du Nord et Moyen-Orient	11	2	6	3
Amérique latine	11	3	6	2

* $r < 0,15$; comprend quelques pays dont la corrélation n'est pas significative à $p < 0,05$. $r = 0,15-0,29$; toutes corrélations significatives à $p < 0,05$. † $r = 0,3-0,60$; toutes corrélations significatives à $p < 0,50$. Note: Le Bangladesh et l'Inde, dont les dossiers de données n'étaient pas encore disponibles, sont omis. Source: Analyses spéciales des données d'EDS.

Graphique 3. Association entre le pourcentage des femmes âgées de 20 à 24 ans mariées avant l'âge de 20 ans et le nombre de filles inscrites dans l'enseignement secondaire par centaine de garçons inscrits



Sources: Pourcentage des femmes mariées avant l'âge de 20 ans—Analyses spéciales d'EDS. Filles par centaine de garçons dans l'enseignement secondaire—Pour la Bolivie (1990), le Brésil (1980), l'Équateur (1987), le Guatemala (1980), l'Ouganda (1986), le Pérou (1985) et la République dominicaine (1985): UNESCO, *Statistical Yearbook*, Paris, 1993, tableau 3.2; pour tous les autres pays: Banque Mondiale, *World Development Report 1994*, Oxford University Press, New York, 1994.

du mariage. En Chine, où l'âge minimum légal a été rehaussé à 20 ans pour les femmes en 1980, et où la loi a été appliquée avec un certain succès, dans les milieux urbains surtout, l'âge moyen de la femme au moment du mariage s'est nettement relevé, à 22 ans dès la fin des années 80.³³ D'autres gouvernements ont instauré un système de primes monétaires. En Inde, par exemple, le gouvernement de l'État d'Haryana fait l'expérience d'un programme en vertu duquel l'État effectue un dépôt de 2.500 roupies (US \$78) sur un compte d'épargne au nom de chaque fillette nouveau-née, appelé à produire 10 fois cette somme au 18e anniversaire de la titulaire, lors de son accès à l'âge légal du mariage; la jeune fille perd tout droit à cette somme si elle se marie avant cet âge. Le programme est limité aux familles à revenus modérés (maximum de 11.000 roupies, ou US \$343, par an) et à un maximum de deux enfants.³⁴ Ce programme pilote particulier semble prometteur, mais les tentatives directes des gouvernements en faveur d'une hausse de l'âge des femmes au moment du mariage se sont généralement avérées inefficaces.

De manière plus typique, le recul du

mariage accompagne les changements socio-structurels majeurs tels qu'un niveau d'instruction plus élevé, l'urbanisation et l'émergence de nouveaux rôles pour les femmes célibataires.³⁵ Les observations de la présente étude révèlent une forte association entre l'éducation et l'âge au moment du premier mariage, tant au niveau individuel qu'à celui de la société. La causalité n'est probablement pas unidirectionnelle et la pleine compréhension des mécanismes sous-jacents des rapports observés exigera une recherche beaucoup plus approfondie, certes, mais les fortes associations relevées donnent à penser que l'accès accru de la femme à l'instruction est l'un des moyens les plus efficaces dont disposent les gouvernements pour reculer l'âge du mariage tout en améliorant la condition générale de la femme.

Des efforts spéciaux doivent être déployés dans les régions où, malgré la présence d'écoles, d'autres facteurs empêchent les jeunes femmes de les fréquenter ou d'y achever leurs études. Dans certaines cultures, par exemple, les filles ne sont pas autorisées à fréquenter l'école, et les mariages sont arrangés à un jeune âge. Dans d'autres contextes, les

jeunes femmes ne sont peut-être pas motivées à achever leurs études secondaires car elles perçoivent un manque de débouchés professionnels.³⁶ Comme ces situations le démontrent, le lien entre l'éducation et le moment du mariage n'œuvre pas de manière isolée; il est, au contraire, tributaire du contexte culturel et socio-économique plus large.

Sous l'effet, en partie, de l'évolution sociale et structurelle du monde durant les 20 à 30 dernières années, la proportion des femmes mariées en cours d'adolescence a diminué dans la plupart des pays soumis à cette étude. Dans certains (en Amérique latine et en Afrique subsaharienne surtout), le déclin est assez faible et il n'est pas clair qu'il fasse partie de tendances à long terme ou de fluctuations à moins longue échéance.

Cette analyse indique une hausse de l'âge au moment du mariage beaucoup plus grande et plus généralisée en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie qu'en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Il est probable que ces différences soient dues, en partie du moins, au plus grand contrôle de la famille sur le choix de la femme quant à son partenaire et au moment du mariage, et à la sévérité des sanctions à l'encontre des relations sexuelles pré-nuptiales en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie.

L'augmentation de l'âge au premier mariage est, à beaucoup d'égards, une évolution positive, susceptible d'ouvrir la voie à d'autres améliorations de la condition féminine—à condition, toutefois, que la prolongation du célibat des femmes soit consacrée à des activités aptes à améliorer cette condition (achèvement de l'enseignement secondaire ou supérieur, par exemple, et acquisition d'une expérience professionnelle). Si les gouvernements acceptent généralement et cherchent même à mettre en œuvre le principe de l'instruction primaire universelle, il faudra probablement plus de temps, de volonté politique et de ressources pour voir l'enseignement secondaire mis à la portée de toutes les jeunes filles et les possibilités d'emploi et de formation s'ouvrir et se diversifier à leur avantage.

Outre l'amélioration de la condition féminine, le recul du mariage sera probablement source de nouveaux risques sociaux, économiques et de santé pour les femmes. Ces risques, par leur nouveauté et leur différence, lanceront de nouveaux défis aux prestataires de services soucieux de répondre aux besoins des jeunes femmes en matière d'éducation sexuelle, de services de soins de santé en général,

et de services de soins relatifs à la reproduction en particulier. Tandis que l'âge au moment des premières règles se réduit et que celui du mariage augmente, la période entre les deux s'allonge,³⁷ présentant un risque accru de grossesses et naissances prénuptiales et d'avortements à risques. L'activité sexuelle sans préservatif—chez les femmes à partenaires multiples surtout—accroît du reste le risque d'exposition des femmes aux maladies transmissibles sexuellement, y compris le sida.

Qui plus est, les jeunes mères célibataires courent un plus grand risque d'être abandonnées par leur propre famille, de ne recevoir aucune assistance, ou d'en recevoir une inadéquate, de la part du père de l'enfant, et de vivre dans la pauvreté que si elles attendent de se trouver dans une union stable avant d'avoir un enfant. La proportion des femmes exposées à ces risques ne manquera pas d'augmenter en cas de glissement vers les unions informelles fort susceptibles de dissolution, même si l'âge au moment de la première union demeure égal. En Amérique latine, la proportion des unions informelles a quelque peu augmenté au cours des trois dernières décennies.³⁸ Les études relatives au début de l'activité sexuelle et au moment du mariage en Afrique subsaharienne documentent également une hausse des relations sexuelles prénuptiales sans cohabitation.³⁹

L'âge de la femme au moment du mariage reste un indicateur utile de sa condition et du début de sa procréation. La formation du premier mariage ou de la première union marque un changement important quant à la situation familiale de la femme et à ses attentes et possibilités futures. Lorsqu'une femme se marie à l'âge de 20 ans ou davantage, elle est plus susceptible d'avoir eu l'occasion de s'épanouir indépendamment de ses parents et de ses frères et sœurs, et plus susceptible aussi de se forger une identité distincte de celle de son partenaire ou mari. De plus, la première naissance suit, encore à ce jour, de très près le début de la première union: la majorité des femmes mariées ont leur premier enfant dans les 24 mois qui suivent.⁴⁰ Quoi qu'il en soit, la prévalence croissante des relations sexuelles et de la procréation en dehors du mariage signifie que les implications de l'âge au moment du premier mariage ou de la première union sont en train de changer.

En résumé, les informations relatives à l'évolution de la prévalence du mariage précoce et à ses implications sur la condition féminine peuvent aider les décideurs et les prestataires de services à se rendre

compte du besoin d'intervention, et les motiver à formuler une réponse opportune et adéquate. Les règlements, politiques et programmes doivent être adaptés de manière à assurer aux jeunes femmes un accès égal à celui des jeunes hommes à l'enseignement formel et à l'emploi rémunéré. Il convient dès lors de repenser la distribution de ressources rares, tout en résolvant, en les minimisant, les risques sociaux et de santé que présentent pour les jeunes femmes les modèles traditionnels d'union et de maternité précoces, d'une part, et ceux, différents mais tout aussi préoccupants, susceptibles d'accompagner la hausse de l'âge au moment du mariage, d'autre part.

Références

1. The Alan Guttmacher Institute (AGI), *Hopes and Realities: Closing the Gap Between Women's Aspirations and Their Reproductive Experiences*, New York, 1995, tableau annexe 5, pp. 48–49; et C. F. Westoff, A. K. Blanc et L. Nyblade, *Marriage and Entry into Parenthood*, DHS Comparative Studies, n° 10, Macro International, Calverton, Md., USA, 1994.
2. G. T. F. Acsadi et G. Johnson-Acsadi, *Optimum Conditions for Childbearing*, Fédération Internationale pour la Planification Familiale, London, 1986; et J. Hobcraft, «Child Spacing and Child Mortality», *Proceedings of the Demographic and Health Surveys World Conference*, 1991, vol. 2, Columbia, Md., USA, 1991, pp. 1157–1182.
3. S. Singh et D. Wulf, *Today's Adolescents, Tomorrow's Parents: A Portrait of the Americas*, AGI, New York, 1990; et N. Goldman, «Dissolution of First Unions in Colombia, Panama and Peru», *Demography*, 18:659–680, 1981.
4. J. Bruce, C. B. Lloyd et A. Leonard, *Families in Focus: New Perspectives on Mothers, Fathers and Children*, Population Council, New York, 1995.
5. Nations Unies (ONU), *Draft Platform for Action*, A/CONF.177/L.1, New York, 24 mai 1995.
6. Anti-Slavery International, «Early Marriage», manuscrit non publié, London, septembre 1994; et «India's Rich Little Poor Girls», *Economist*, 11 mars, 1995, p. 40.
7. P. Makinwa-Adebusoye, «The Impact of Female Employment on Women's Status and Fertility», rapport préparé pour le conférence *Status of Women and Demographic Change: Assessing What We Have Learned*, East-West Center, Honolulu, Hawaii, USA, 18–20 décembre 1995.
8. K. O. Mason, «The Impact of Women's Position on Demographic Change During the Course of Development», N. Federici, K. O. Mason et S. Sogner, réds., *Women's Position and Demographic Change*, Clarendon Press, New York, 1993; et K. O. Mason, «The Impact of Women's Social Position on Fertility in Developing Countries», *Sociological Forum*, 2:718–745, 1987.
9. S. H. Cochrane, «Fertility and Education: What Do We Really Know?» World Bank Staff Occasional Papers, n° 26, Washington, D. C., 1979.
10. Ibid.
11. J. C. Caldwell, «Toward a Restatement of Demographic Transition Theory», *Population and Development Review*, 2:321–366, 1976.
12. S. J. Jejeebhoy, «Women's Education, Autonomy, and Reproductive Behavior: Assessing What We Have Learned», 1995, op. cit. (voir référence 7); et ONU, *Women's Education and Fertility Behavior: Recent Evidence*

from the Demographic and Health Surveys, New York, 1995.

13. P. C. Smith, «The Impact of Age at Marriage and Proportions Marrying on Fertility», R. A. Bulatao et R. D. Lee, réds., *Determinants of Fertility in Developing Countries: Fertility Regulation and Institutional Influences*, Academic Press, New York, 1983.
14. Ibid.; et C. H. Bledsoe et B. Cohen, réds., *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa*, National Academy Press, Washington, D. C., 1993.
15. P. C. Smith, 1983, op. cit. (voir référence 13).
16. Ibid.; et N. Goldman, «Demography of the Marriage Market in Sub-Saharan Africa and South Asia», *International Population Conference, New Delhi 1989*, vol. 3, Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population, Liège, Belgique, 1989, pp. 175–187.
17. Tabulations fournies par H. Leridon et L. Toulemon, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris.
18. Tabulations fournies par M. Atoh, R. Kaneko et T. Kaneko, Institute of Population Problems, Ministry of Health and Welfare, Tokyo.
19. AGI, 1995, op. cit. (voir référence 1), tableau E, p. 17.
20. R. J. Magnani et al., «Men, Marriage and Fatherhood in Kinshasa, Zaire», *International Family Planning Perspectives*, 21:19–25, 1995; et J. R. Udry, N. Dole et K. Gleitner, «Forming Reproductive Unions in Urban Zimbabwe», *International Family Planning Perspectives*, 18:10–12 & 17, 1992.
21. Banque Mondiale, *World Tables 1995*, Washington, D. C., 1995, pp. 132–746.
22. **Etats-Unis, 1965**—ONU, *Demographic Yearbook*, 1973, New York, 1974; **Japon, 1965**—Bureau of Statistics, Office of the Prime Minister, *1965 Population Census of Japan*, Tokyo, 1967; et **tous les autres pays**—ONU, *World Urbanization Prospects 1990*, New York, 1990, tableau A1, pp. 106–116.
23. A. K. Blanc et N. Rutenberg, «Assessment of the Quality of Data on Age at First Sexual Intercourse, Age at First Marriage and Age at First Birth in the Demographic and Health Surveys», Institute for Resource Development/Macro Systems, *An Assessment of DHS-I Data Quality*, DHS Methodological Reports n° 1, Columbia, Md., USA, 1990, pp. 41–79; A. J. Gage, *An Assessment of the Quality of Data on Age at First Union, First Birth and First Sexual Intercourse for Phase II of the Demographic and Health Surveys Program*, Occasional Papers, n° 4, Macro International, Calverton, Md., USA, 1995; et R. Samara, «Data Quality: Assessment and Adjustment», annexe à *Risky Transitions: Young Women's Sexual and Reproductive Transitions in Latin America and Sub-Saharan Africa*, thèse de doctorat, Department of Sociology, University of North Carolina, Chapel Hill, USA, 1994.
24. A. K. Blanc et N. Rutenberg, 1990, op. cit. (voir référence 23); A. J. Gage, 1995, op. cit. (voir référence 23); et R. Samara, 1994, op. cit. (voir référence 23).
25. N. Goldman, S. O. Rutstein et S. Singh, *Assessment of the Quality of Data in 41 WFS Surveys: A Comparative Approach*, World Fertility Survey Comparative Studies, n° 44, International Statistical Institute, Voorburg, The Netherlands, 1985, p. 23.
26. Ibid.; A. K. Blanc et N. Rutenberg, 1990, op. cit. (voir référence 23); et A. J. Gage, 1995, op. cit. (voir référence 23).
27. AGI, 1995, op. cit. (voir référence 1), tableau annexe 5.

(suite à la page 32)

Mariage précoce des femmes...

(suite de la page 14)

28. I. Timaeus et W. Graham, «Labor Circulation, Marriage and Fertility in Southern Africa», R. J. Lesthaeghe, réd., *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, Berkeley, Calif., USA, 1989, pp. 365–400; C. H. Bledsoe et B. Cohen, op. cit. (voir référence 14); et B. B. Brown, «The Impact of Male Labor Migration on Women in Botswana», *African Affairs*, 82:367–388, 1983.
29. A. K. Blanc et N. Rutenberg, 1990, op. cit. (voir référence 23), pp. 48–50.
30. R. Anker, «Female Labour Force Activity in Developing Countries: A Critique of Current Data Collection Techniques», *International Labour Review*, 122:709–723, 1983.
31. ONU, *Fertility Behaviour in the Context of Development: Evidence from the World Fertility Survey*, New York, 1987.
32. F. I. Chowdhury et F. Trovato, «The Role and Status of Women and the Timing of Marriage in Five Asian Countries», *Journal of Comparative Family Studies*, 25:143–157, 1994.
33. AGI, *Sexual Relationships and Marriage Worldwide*, série Women, Families and the Future, New York, 1995.
34. *Economist*, 1995, op. cit. (voir référence 6).
35. P. McDonald, «Social Organization and Nuptiality in Developing Societies», J. Cleland et J. Hobcraft, réds., *Reproductive Change in Developing Countries*, Oxford University Press, London, 1985, pp. 87–114.
36. D. M. Upchurch et J. McCarthy, «The Timing of First Birth and High School Completion», *American Sociological Review*, 55:224–234, 1990.
37. AGI, *Sex and America's Teenagers*, New York, 1994, p. 7.
38. L. Rosero-Bixby, «Nuptiality Trends and Fertility Transition in Latin America», J. M. Guzman et al., réds., *The Fertility Transition in Latin America*, Oxford University Press, London, 1996, pp. 135–150.
39. R. J. Magnani et al., 1995, op. cit. (voir référence 20); et J. Bruce, C. B. Lloyd et A. Leonard, 1995, op. cit. (voir référence 4).
40. AGI, 1995, op. cit. (voir référence 1), tableau 5.